

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

*Ce sujet comporte quatre documents.*

**Les instruments dont disposent les pouvoirs publics sont-ils efficaces pour préserver l'environnement ?**

#### DOCUMENT 1

**Émission de CO<sub>2</sub><sup>1</sup> en grammes pour produire 1 kilowatt heure (kWh)  
d'électricité dans l'Union européenne (UE)**

	1990	2000	2008	2009	Évolution en % 2008/2009	Évolution en % 1990/2009
<b>UE à 15</b>	<b>430</b>	<b>349</b>	<b>323</b>	<b>308</b>	<b>-4,8</b>	<b>-28,4</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Allemagne</b>	553	494	441	430	-2,4	-22,1
<b>Autriche</b>	245	180	185	163	-11,7	-33,3
<b>Belgique</b>	344	284	249	218	-12,5	-36,7
<b>Espagne</b>	427	430	327	299	-8,5	-30,1
<b>Finlande</b>	227	211	187	205	+9,8	-9,6
<b>France</b>	109	84	87	90	+3,6	-17,7
<b>Italie</b>	575	498	421	386	-8,3	-32,7
<b>Pays-Bas</b>	588	400	392	374	-4,5	-36,4
<b>Royaume-Uni</b>	672	461	490	450	-8,3	-33,1
<b>Suède</b>	48	42	40	43	+7,7	-10,6
<b>12 nouveaux États membres</b>	<b>nd<sup>2</sup></b>	<b>517</b>	<b>506</b>	<b>487</b>	<b>-3,7</b>	<b>nd</b>
<b>dont :</b>						
<b>Pologne</b>	641	671	656	640	-2,3	-0,1
<b>République tchèque</b>	596	595	537	514	-4,3	-13,7

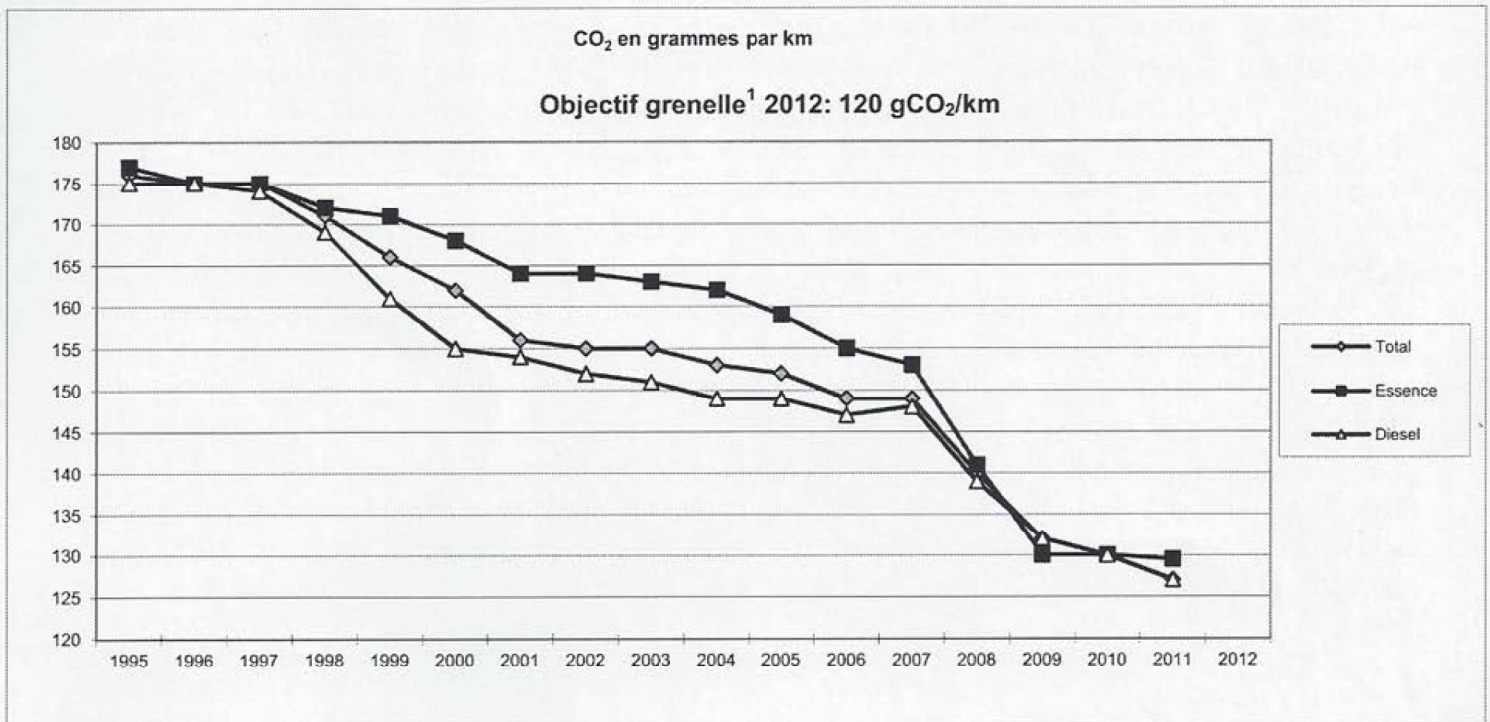
Source : Agence internationale de l'énergie, 2011.

(1) CO<sub>2</sub>: le dioxyde de carbone est un gaz à « effet de serre ».

(2) nd : données non disponibles.

## DOCUMENT 2

### Émission spécifique de CO<sub>2</sub> des voitures vendues



Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, 2012.

(1) Grenelle : Lancé en juillet 2007, le « Grenelle Environnement » a réuni les représentants de l'État et de la société civile pour prendre des mesures à long terme en faveur de l'environnement et du développement durable.

## DOCUMENT 3

### Volumes de transactions de quotas européens depuis le lancement du système d'échange de quotas

	Volumes échangés (en millions de quotas)	Valeurs des transactions (en millions d'euros)	Prix moyen du quota (en €)
2005	262	5 400	20,6
2006	828	14 500	17,5
2007	1 458	25 200	17,3
2008	2 731	61 200	22,4
2009	5 016	65 900	13,1

Source : Mission Climat de la Caisse des Dépôts, 2010.

## DOCUMENT 4

Depuis 2008, la taxe carbone et la taxe sur l'énergie sont relevées automatiquement chaque année selon l'indice des prix à la consommation. [...]

Globalement on note une réduction des émissions des gaz à effet de serre depuis 1990, et ceci alors qu'il y a eu une augmentation de la production industrielle et du PIB. Selon les prévisions actuelles la Suède doit pouvoir atteindre son objectif national d'une réduction de 4% des gaz à effet de serre par rapport à 1990 pour la période d'engagement 2008-2012. Il existe plusieurs évaluations de l'effet environnemental de la taxe carbone. Selon le Ministère de l'environnement [...] la taxe aurait amené une réduction des émissions de dioxyde de carbone de 15 % en 1995 par rapport à un scénario sans taxe, et selon les estimations réalisées à ce moment-là, il était prévu qu'elle allait apporter une réduction des émissions de 20,25 % en 2000. L'Agence de l'Énergie [...] a évalué les réductions des émissions dans le secteur de l'énergie à 2,5 milliards de tonnes CO<sub>2</sub> en 2005 par rapport à un scénario de référence de fiscalité constante aux niveaux de 1990. Tous les observateurs s'accordent sur le fait que la taxe carbone et les taxes énergétiques ont surtout eu pour effet une utilisation accrue de la biomasse<sup>1</sup> dans les réseaux de chauffage urbain [...]. Il est en effet intéressant de noter que les émissions de dioxyde de carbone du secteur chauffage seul ont été divisées par deux en 2007 par rapport au niveau des émissions en 1990.

Source : « La taxation énergie-climat en Suède », Katrin MILLOCK,  
*Droit de l'Environnement*, Janvier 2010.

(1) La biomasse : La biomasse est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale, par exemple: les biocarburants pour le transport.

## Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Distinguez compétitivité prix et compétitivité hors-prix.

(3 points)

2. Comment les services collectifs peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

(3 points)

### Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les évolutions du commerce international qu'il met en évidence.

#### Caractéristiques du commerce international des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

		Pour l'année 2000, en milliards de dollars courants	Variation en % 1985-2000*	Variation moyenne annuelle en % 1985-2000*	Part dans le commerce mondial en %	
					1990	1999
Exportations	Marchandises	4 414	232,3	8,3	74,1	73,2
	Services	1 143	241,4	8,5	81,9	79,4
Importations	Marchandises	4 677	241,2	8,5	75,9	75,8
	Services	1 084	246,3	8,6	76,2	74,8

\*Estimations OCDE.

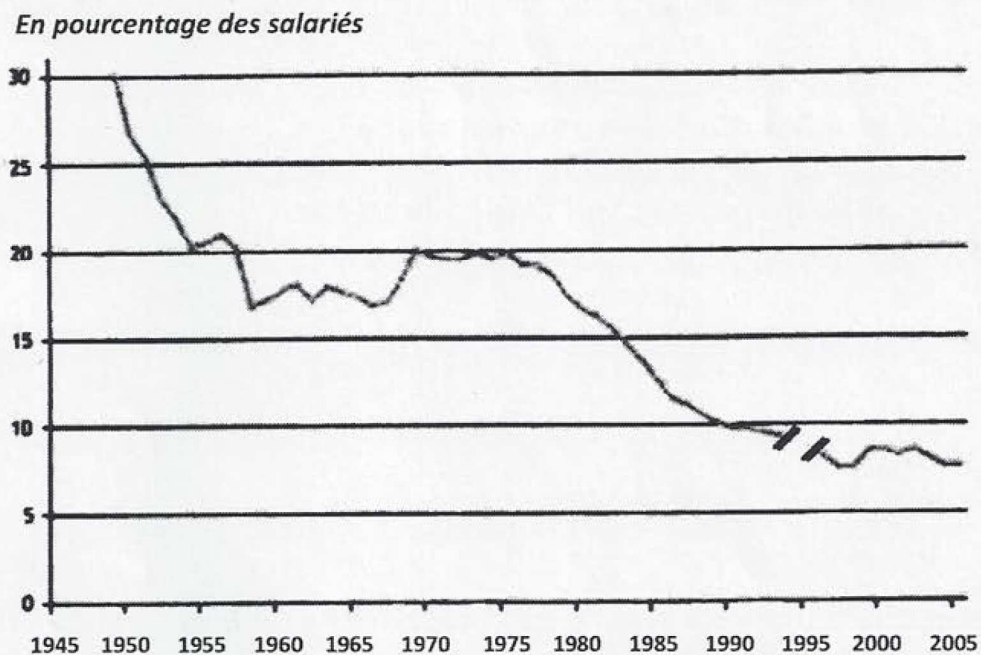
Source : OCDE-Eurostat, *Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services*, 2001 ; FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook*, 2000.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux se sont transformés en France depuis les années 1970.

**DOCUMENT 1**

**Évolution du taux global de syndicalisation depuis 1949\***



Champ : salariés des secteurs public et privé.

Source : « Le paradoxe du syndicalisme français : un faible nombre d'adhérents, mais des syndicats bien implantés », *DARES-Premières Synthèses*, avril 2008.

\* La rupture de 1994 s'explique par le recours à des sources différentes : de 1949 à 1993 inclus, estimations à partir du nombre de cotisations syndicales ; de 1996 à 2005 inclus, estimations à partir des Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des Ménages de l'INSEE.

## DOCUMENT 2

En mettant en regard l'évolution des JINT\*, le nombre de grèves et le taux de participation, on observe depuis l'après-guerre quatre séquences majeures. La première séquence (1946 - 1950) est marquée par l'ampleur des grèves de 1947, 1948 et 1950. Si leur nombre n'apparaît pas particulièrement important, elles sont vigoureuses, parfois violentes et très suivies, notamment dans les bassins miniers. L'activité gréviste connaît ensuite une stagnation de 1951 à 1962, période qui correspond aux guerres coloniales, notamment la guerre d'Algérie qui pèse fortement sur le climat social. Elle remonte après 1962, la troisième séquence, la plus longue, s'ouvrant avec la grève des mineurs qui, au début de l'année 1963, donne le coup d'envoi d'une nouvelle phase de conflictualité (1964 - 1977) [...]. La quatrième séquence - de 1978 au début des années 2000 - est celle de la contraction des grèves. Leur nombre est très inférieur à celui des années 1960 et 1970 mais il ne descend pas très au-dessous de son niveau des années 1950. Le nombre de participants aux conflits décroît en revanche fortement ainsi que la durée moyenne des grèves, entraînant une baisse importante du nombre de jours de grève. La période qui s'ouvre dans les années 1980 est marquée par deux tendances qui se croisent : d'une part, la baisse brutale du nombre de jours de grève enregistrés dans le secteur concurrentiel ; d'autre part, leur croissance dans la fonction publique.

Source : *La grève*, Guy GROUX, Jean-Marie PERNOT, 2008.

\*JINT : journées individuelles non travaillées.

## DOCUMENT 3

Les mouvements sociaux classiques portaient avant tout sur la redistribution des richesses, l'accès aux sites de décision. Les NMS<sup>1</sup> mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie. Plus qualitatives, leurs revendications sont souvent non négociables : une demande de fermeture de centrale nucléaire ou d'abrogation de lois contre les homosexuels se prête moins à compromis qu'une revendication salariale. Ces revendications comportent une forte dimension expressive, d'affirmation de styles de vie ou d'identités, comme le suggère un terme comme *gay pride*<sup>2</sup> [...]. C'est par ricochet le *rapport au politique* qui contient une [autre] différence. Dans les mouvements sociaux de la période 1930 - 1960, fonctionne régulièrement un binôme syndicat - parti. La conquête du pouvoir d'État [...] constitue un enjeu central. La valorisation de l'autonomie modifie radicalement les objectifs. Il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomie, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilité privées contre son emprise.

Source : *Sociologie des mouvements sociaux*, Erik NEVEU, 2005.

(1) NMS : nouveaux mouvements sociaux.

(2) Gay Pride : littéralement « fierté gay ». Marche revendiquant la liberté de l'orientation sexuelle.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Sciences sociales et politiques

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte un document.*

**Vous montrerez que la construction européenne instaure une gouvernance multi-niveaux.**

### DOCUMENT

#### Article 2

1. Lorsque les traités attribuent à l'Union une compétence exclusive dans un domaine déterminé, seule l'Union peut légiférer et adopter des actes juridiquement contraignants, les États membres ne pouvant le faire par eux-mêmes que s'ils sont habilités par l'Union, ou pour mettre en œuvre les actes de l'Union.

2. Lorsque les traités attribuent à l'Union une compétence partagée avec les États membres dans un domaine déterminé, l'Union et les États membres peuvent légiférer et adopter des actes juridiquement contraignants dans ce domaine. Les États membres exercent à nouveau leur compétence dans la mesure où l'Union a décidé de cesser d'exercer la sienne.

3. Les États membres coordonnent leurs politiques économiques et de l'emploi selon les modalités prévues par le présent traité, pour la définition desquelles l'Union dispose d'une compétence.

4. L'Union dispose d'une compétence, conformément aux dispositions du traité sur l'Union européenne, pour définir et mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune.

5. Dans certains domaines et dans les conditions prévues par les traités, l'Union dispose d'une compétence pour mener des actions pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres, sans pour autant remplacer leur compétence dans ces domaines. Les actes juridiquement contraignants de l'Union adoptés sur la base des dispositions des traités relatives à ces domaines ne peuvent pas comporter d'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des États membres.

Source : *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, version consolidée 2012.

**SUJET B**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Comment peut-on interpréter l'abstention électorale ?****DOCUMENT 1**

Les abstentionnistes ne peuvent donc être considérés comme un bloc homogène, ni du point de vue sociologique, ni non plus du point de vue politique. S'ils constituent bien un groupe qui se met hors jeu de la décision électorale, on ne peut pour autant les classer de façon univoque du côté des hors-jeu en politique. Une partie d'entre eux adopte un comportement de retrait de l'ensemble du système politique, mais une autre semble y échapper. [...]

Les abstentionnistes hors jeu se caractérisent par une attitude de retrait plus ou moins radicale définie en fonction des trois cas de figure suivants : soit ils ne s'intéressent pas du tout à la politique et n'ont pas non plus de proximité partisane déclarée, soit ils ont un intérêt minimal pour la politique mais pas de proximité partisane, soit ils déclarent une proximité partisane mais ne s'intéressent pas du tout à la politique. Les abstentionnistes dans le jeu sont des individus qui, même s'ils s'abstiennent, déclarent avoir à la fois un intérêt minimal pour la politique et une proximité partisane. Les premiers s'apparentent de fait plus facilement aux interprétations classiques de l'abstention.

Source : « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », Jérôme JAFFRE et Anne MUXEL, *Les cultures politiques des Français*, Pierre BRECHON, 2000.

**DOCUMENT 2****Elections présidentielles de 1995 : qui est resté à l'écart de l'élection ?**

	Non inscrits	Abstentionnistes aux 2 tours	Total
Ensemble des électeurs potentiels	9 %	11 %	20 %
Cadres fonction publique et entreprise	4 %	7 %	11 %
Employés de bureau	7 %	10 %	17 %
Ouvriers qualifiés industrie	7 %	13 %	20 %
Autres ouvriers qualifiés	12 %	11 %	23 %
Employés de commerce, services aux particuliers	13 %	13 %	26 %
Ouvriers non qualifiés	14 %	13 %	27 %
Chômeurs	16 %	15 %	31 %

Source : « La présidentielle à contre-jour », François HERAN et Dominique ROUAULT, *Insee Première*, n°397, INSEE, 1995.



Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte un document.*

**En quoi la stratégie de monopole discriminant repose-t-elle sur un pouvoir de marché ?**

### DOCUMENT

« Sur Internet, personne ne sait que vous êtes un chien », dit la légende d'un dessin dans le *New Yorker* en 1993, montrant un chien souriant au clavier et un autre qui le regardait. En fait, beaucoup de gens savent non seulement que vous êtes un chien mais connaissent beaucoup d'autres choses sur vous, notamment votre marque préférée de nourriture pour chien. Internet et les technologies associées ont eu un impact dévastateur sur la vie privée. L'effet sera de marquer le début d'une discrimination sans précédent par les prix, a fait valoir Andrew Odlyzko de l'Université du Minnesota, dans une de ses publications.

Ce n'est pas ce que la plupart des gens attendent. Internet permettant de comparer les prix, le consensus a porté sur le fait que la capacité des vendeurs à facturer des montants différents à différents acheteurs sera limitée. Ce n'est pas le cas, soutient M. Odlyzko. Grâce à Internet, beaucoup plus de possibilités de discrimination par les prix se constituent. L'exemple le plus évident est celui des compagnies aériennes. Les sites Web des compagnies aériennes établissent une discrimination d'une manière extraordinairement raffinée en fixant des tarifs qui peuvent varier, pas seulement par classe mais par date de réservation et d'heure du vol. [...] Bien sûr, tous les produits et services ne peuvent pas être facturés de telle manière. La discrimination par les prix sera compromise si des marchés secondaires<sup>1</sup> se développent de manière à ce que les gens qui peuvent acheter à bas prix revendent à ceux qui devraient payer des prix plus élevés. Dans le cas des compagnies aériennes, cela ne peut pas se passer ainsi car la sécurité du gouvernement exige que le nom d'un passager corresponde à celui figurant sur le billet. [...]

La discrimination par les prix, souligne M. Odlyzko, a un sens économique. Les clients sont prêts à payer des montants différents pour le même produit ou service, selon la façon dont ils sont lotis et s'ils en ont vraiment besoin. Une entreprise maximisera ses revenus si elle peut extraire de chaque client le montant maximum que la personne est disposée à payer.

Source : « They're watching you », article de *The Economist* reproduit dans *Principes de l'économie*, Gregory MANKIOW, Mark TAYLOR, 2006.

(1) Marchés secondaires : (ici) marchés sur lesquels les produits peuvent être revendus.

### SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Quels problèmes pose l'aléa moral sur le financement de la protection sociale ? Vous pourrez privilégier le cas de la santé.**

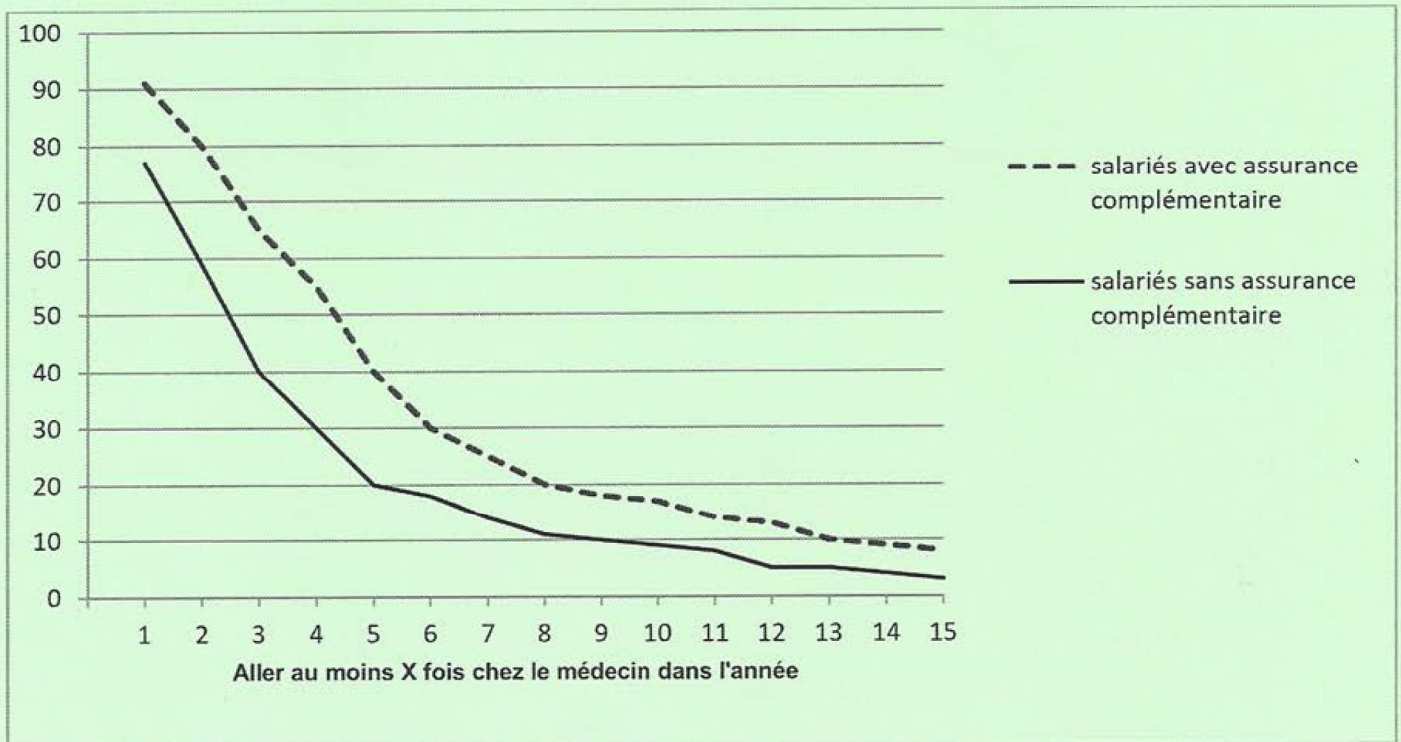
#### DOCUMENT 1

De nombreuses études ont souligné que le comportement des médecins se comprenait d'abord par leur volonté de soigner les malades et par leur éthique professionnelle ; elles montrent cependant que les comportements fondés sur des motivations plus économiques sont d'autant plus fréquents qu'ils sont permis par le système de santé. Comme le souligne Christian Prieur : « L'assurance-maladie, en finançant les biens et services médicaux, assure aux professionnels de santé leurs revenus : ceux-ci ont donc tout intérêt à les augmenter en créant des dépenses qui seront de toute façon remboursées aux assurés » [...]. Dès lors l'organisation et le fonctionnement du système lui-même peuvent être facteurs d'augmentation des dépenses de santé. [...] La liberté de choix induit le nomadisme médical, ou du moins la menace de changer de médecin entraîne l'intensité des prescriptions par le médecin, pour satisfaire son client et éviter qu'il ne s'en aille. Le paiement à l'acte permet au médecin de décider de son revenu, il peut multiplier les consultations pour le maintenir, voire l'augmenter.

Source : *La réforme des systèmes de santé*, Bruno PALIER, 2012.

## DOCUMENT 2

Proportion des individus ayant consulté au moins x fois un généraliste ou un spécialiste dans l'année selon la situation assurantielle (en %)



Lecture : 77% des salariés sans assurance complémentaire sont allés au moins une fois chez le médecin dans l'année. En comparaison, ce sont 91% des salariés avec assurance complémentaire qui sont allés consulter au moins une fois dans l'année.

Champ : Salariés, assurés principaux.

Source : « Aléa moral en santé : une évaluation dans le cadre du modèle causal de Rubin », Valérie ALBOUY - Bruno CRÉPON, Série des documents de travail de la Direction des Études et Synthèses, INSEE, Décembre 2007.